



Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le

ID : 033-213300700-20231107-202341-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 25 octobre 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques
LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Colette DUPIN, Franck MEYRE, Isabelle
DUVILLARD, Renaud CHEIN, Catherine SANCHEZ, Magali LARAPIDIE

Etaient absent excusé : Audrey JOLLY pouvoir Isabelle DUVILLARD, Sophie OLIAS—
ZEITSCHERL

Secrétaire de séance : Franck Meyre

DELIB_2023/41_Finances

Vote de la liste de l'état de non valeur

Monsieur le Maire,

EXPLIQUE que chaque année le trésorier propose au conseil municipal d'annuler les dettes dont les montants sont
inférieurs au seuil de poursuite

Sur proposition de M. le Trésorier par courrier explicatif du 13 octobre 2023,

PROPOSE l'admission en non-valeur de titres de recettes de l'année 2022 pour un montant de 153 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

DE STATUER sur l'admission en non-valeur des titres de recettes : n°258, 478, 598, 732, 848 et n°730 de l'exercice 2022

DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 153 euros.

DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
F.MEYRE

Le Maire,
D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66